

numéro

45

Pour nous
Suivre :InternetCitykomi

28 août 2026

Essentielles, mais déclassées : ce que le patronat doit aux professions techniciennes et intermédiaires

L'édition 2026 du baromètre "*Opinions et attentes des professions techniciennes et intermédiaires*" souligne le manque de reconnaissance et le mal-être au travail qui se généralise pour cette catégorie de travailleur·euses.

Impact de la montée des conflits mondiaux, prise en compte des années d'études et égalité professionnelle : retrouvez tous les résultats du baromètre dans notre dossier presse. [lien](#)

Salaires, le décrochage total est acté ! :

Les professions intermédiaires et techniciennes constituent la première catégorie socio-professionnelle en France ([Insee, 2025](#)). Pourtant, cette catégorie de travailleur·euses continue de souffrir d'un manque de reconnaissance criant :

- **Ils et elles sont 76% (+20 points depuis 2018 !) à placer leur salaire comme l'une des trois priorités dans leur vie professionnelle.** Et le malaise est profond : les professions intermédiaires répondent désormais à **48% seulement (-8 points par rapport à 2025)** que leur reconnaissance au travail se traduit par le biais du salaire.
- Plus d'un·e profession intermédiaire sur deux (52%) estime que sa rémunération n'est pas en adéquation avec ses responsabilités **(+4 points par rapport à 2025)**.

Les salaires des professions intermédiaires décrochent aussi à cause du manque de reconnaissance de leur qualification :

- **57% estiment que leur emploi n'est pas suffisamment reconnu et rémunéré dans la grille de classification des emplois de leur activité.**

[La CGT et son Ugict tirent la sonnette d'alarme sur la question des salaires](#) et appellent notamment à réindexer les salaires sur l'évolution des prix à la consommation pour garantir le maintien de notre pouvoir d'achat. Il est temps, aussi, de reconnaître les qualifications des professions intermédiaires et techniciennes à leur juste valeur !

La prise en compte des années d'études dans le calcul de la retraite plébiscitée

Face à la baisse tendancielle du niveau des pensions des travailleurs·ses qualifié·es à responsabilité, le patronat et les responsables de droite et d'extrême droite multiplient les mauvaises préconisations : report de l'âge légal, hausse de la durée de cotisation,

désindexation, capitalisation... La CGT rappelle [qu'il est possible et urgent de trouver de nouveaux financements](#) pour nos retraites afin de cesser de faire reculer l'âge auquel les salarié·es liquident leurs droits et préserver notre modèle de retraite par répartition. La prise en compte des années d'études dans le calcul des annuités est une solution face à l'augmentation continue de la durée de cotisation, qui se fait au détriment de celles et ceux qui poursuivent des études.

- **72% des professions intermédiaires sont favorables à la prise en compte des années d'études dans le calcul de la retraite.** Les cadres sont 81% à déclarer y être favorables ([Baromètre ViaVoice/Secafi, 2024](#)).
- 60% des professions intermédiaires sont pour la prise en compte dans notre système de retraite de l'apport social et économique de l'élévation du niveau de diplôme dans la société.
- Pour obtenir la prise en compte de leurs années d'études dans le calcul de la retraite, les salarié·es des professions intermédiaires se disent prêt·es à se mobiliser, pour 62% en signant une pétition et pour 35% en se syndiquant.

Guerre et travail : un·e profession intermédiaire sur deux prêt·e à se mobiliser pour que son travail n'alimente pas les conflits mondiaux en cours.

La hausse du nombre et de l'intensité des conflits vient percuter le quotidien professionnel de 38% des professions intermédiaires : 77% subissent une hausse du prix du carburant et la baisse de leur pouvoir d'achat, 30% une réorganisation de la production et 28% une réorientation de la finalité de cette dernière.

Face à cela, **une profession intermédiaire sur quatre déclare être prête à exercer son droit de retrait** dans l'hypothèse où son entreprise ou administration lui demanderait de produire des biens ou services qui alimentent les conflits mondiaux. 20% des répondant·es démissionneraient, 10% formuleraient une proposition alternative et 7% se syndiqueraient.

L'Ugict-CGT propose de construire avec les salarié·es qualifié·es à responsabilité des projets alternatifs tel que le projet d'imagerie médicale Axel bâti depuis plus de dix ans par la CGT Thalès pour extraire leur groupe de la dépendance financière à l'exportation d'armes.

Fonction publique : l'alerte est écarlate

Les canicules et désormais les incendies jettent une lumière crue sur l'état de dégradation de nos services publics dont les agent·es ne cessent de dénoncer le manque de moyens, provoqué par des décennies d'austérité budgétaire. Les 11 à 12 milliards de nouvelles coupes budgétaires annoncées par le gouvernement aujourd'hui, dans le cadre du Comité d'alerte des comptes publics, ne vont faire que renforcer cet état de dégradation généralisée.

- **46% des professions intermédiaires de la fonction publique estiment ne pas avoir les moyens de fournir un travail de qualité** (+10 points par rapport à la moyenne des résultats)
- 54% des agent·es de la fonction publique estiment que leur rémunération n'est pas en adéquation avec leur temps de travail réel, **soit +10 points par rapport à la moyenne des résultats**
- Plus de la moitié déclarent travailler plus de 40 heures par semaine.

L'**UGICT-CGT** – Pour la défense des droits et de la santé de toutes et tous.



Agissez en adhérent à l'UGICT-CGT

Contact : Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com

Si vous voulez ou ne voulez plus recevoir nos communications,
merci de nous le faire savoir par email

